



François Corsi, dirigeant de Corsi-FIT.

## Migrants à Calais

### Les transporteurs doublement victimes

Loin d'être dénués de compassion, les transporteurs qui sont confrontés quotidiennement à la présence de clandestins dans les remorques ou à leurs assauts s'estiment victimes d'un problème qui les dépasse largement. Le pire, c'est que cela impacte leurs marges à cause des investissements nécessaires pour renforcer leur sécurité et les amendes qui leur sont infligées. Témoignages.

**P**our François Corsi, dirigeant de l'entreprise Corsi-FIT, basée à Saint-Dizier (52), l'activité transmanche représente entre 2 et 2,5 millions d'euros de chiffres d'affaires sur 30 millions au total. "C'est tout un pan de mon activité avec une agence à Auchel (62) où j'emploie un responsable et dix conducteurs. J'ai gardé les mêmes volumes, mais les coûts ont augmenté et les marges se sont érodées." Malheureusement, face à des migrants qui n'ont plus rien à perdre et qui tentent le tout pour le tout pour arriver en Angleterre, c'est la surenchère à la protection et à la violation, estime-t-il. Que ce soit au niveau des transporteurs qui achètent des plombs renforcés, des bâches



Bruno Béliard, dirigeant d'Euro Channel Logistics.

avec grillages ou des cadenas, la formation des conducteurs, les procédures signées et que l'on doit conserver, les migrants trouveront toujours le moyen de se faufiler dans une remorque. "Ils font un trou dans le toit de la remorque et ils entrent quand même. Quoi qu'on fasse, cela ne suffit pas. Ils sont des centaines!"

alerte-t-il. Et même les annonces d'Eurotunnel – notamment l'aménagement de son aire pour accueillir des camions en stationnement – et de la CCI Côte d'Opale qui gère le port de Calais ne le rassurent pas plus que cela.<sup>1</sup> "Mes conducteurs ont la boule au ventre, ils ont peur de se faire agresser et certains ont pris des coups de cutter. Je donne une prime à ceux qui font l'Angleterre, mais, aujourd'hui, ma priorité c'est de les défendre." Cela fait plus ou moins dix ans que le transporteur est confronté au problème qui est devenu ingérable ces derniers mois. "Je fais partie des rares transporteurs qui sont accrédités par les autorités anglaises. Ce qui les met à l'abri si on trouve des clandestins à

#### Fiches sociétés

##### Corsi-FIT

**Siège :** Saint-Dizier (52)  
20 moteurs  
147 personnes  
**Activités :** pièces auto, chimie, engins TP  
**CA 2014 :** 30 millions d'euros

##### Euro Channel Logistics

**Siège :** Martin-Eglise (76)  
Une cinquantaine de véhicules  
33 salariés  
**Activités :** pièces auto, industrie, verrerie, emballages, bureautique, alimentaire

bord. J'ai été pris quatre fois avec des clandestins dans les semi."

#### LE SCANDALE DE L'AMENDE NÉGOCIABLE

Et c'est là que, en plus du préjudice au matériel et à la marchandise, se produit le scandale de l'amende négociable. Normalement, les autorités britanniques réclament 2 000 livres sterling par migrant trouvé à bord du camion plus une amende pour le chauffeur. Mais cette somme se négocie. Elle peut descendre à 800 euros par clandestin. Ce qui fait tout de même une coquette somme quand on en a six dans la semi. C'est ce qui est arrivé à un conducteur qui a franchi tous les contrôles dans la zone transmanche sans qu'aucune anomalie ne soit révélée. "Une fois sur la rocade de Londres, un clandestin a sorti un bras par un trou dans la bâche pour faire signe au chauffeur de s'arrêter. Il nous a appelés et on lui a dit de prévenir la police. Une fois la police arrivée, on lui a expliqué la situation et on nous a dit que c'était ok pour eux. Quelque temps plus tard, j'ai tout de même reçu une amende de 800 euros par clandestin." À force, l'exploitation en est chamboulée, la marchandise abîmée ou livrée en retard, les clients râlent et la police d'assurance augmente. Même constat chez Bruno Béliard à qui il est arrivé de retrouver des

migrants dans les semi garées dans sa société près de Dieppe. "Parfois ils montent parce qu'ils savent qu'on fait l'Angleterre mais ils ne savent pas où vont les camions. Certains ont été retrouvés dans la semi une fois à Paris." Le dirigeant d'Euro Channel Logistics déplore notamment les litiges avec les clients d'autant plus fâcheux quand on transporte de l'agroalimentaire. "Une fois on a retrouvé trois migrants qui sont restés plusieurs heures dans une semi et y avaient fait leurs besoins. La marchandise a été refusée. Au retour en France, on a dû tout brûler : la facture a été de 200 000 euros qui ont été payés par mon assureur. La prime va augmenter l'année prochaine. Mais il y a aussi la mise en danger des chauffeurs car les migrants sont de plus en plus agressifs ; une fois deux d'entre eux sont montés sur la cabine du camion ou alors ils jettent des pierres", témoigne-t-il. "Je n'en veux pas aux migrants mais je dois raisonner en chef d'entreprise." Et c'est justement à ce titre que François Corsi a participé à la réunion au ministère à la mi-juin pour faire part de ces griefs. Et poser la question qui fâche : "Pourquoi il y a tant de clandestins ?" Question qui va bien au-delà des compétences du secrétaire d'État aux Transports.

SILVIA LE GOFF

<sup>1</sup> Le blocage du port de Calais ces derniers jours a encore fait monter la tension d'un cran.